L'ALTERNANCE

BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de Commercialisation (BUT TC) est un programme national visant la professionnalisation par l'acquisition de compétences reconnues et recherchées par le milieu professionnel. La formation TC, préparant à un diplôme national de niveau 6 (bac+3), est proposée en apprentissage dès la 1ère année. Elle repose sur une alternance entre périodes d'enseignements réalisées à l'IUT et périodes professionnelles en entreprise.

PRÉSENTATION

La section par apprentissage du département TC bénéficie de l'expertise du CFA-Formasup Hauts-de France. Elle s'appuie sur des moyens pédagogiques spécifiques mis en place dans le cadre du Programme National (PN).

Public :

Elèves de terminale ou étudiants désireux de changer de filière, titulaires du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

Durée :

- Trois ans

LES AVANTAGES D'ACCUEILLIR UN ALTERNANT ?

Recruter un alternant permet de :

- Dynamiser ses équipes en recrutant des jeunes rapidement opérationnels
- Transmettre ses savoir-faire
- Former des jeunes à ses métiers
- Anticiper et préparer l'avenir en transmettant et en pérennisant son expertise
- Favoriser l'insertion dans l'entreprise (prime à l'embauche d'un apprenti, exonération totale ou partielle des charges patronales et salariales). *(www.alternance.emploi.gouv.fr)*

COMPETENCES

Le BUT TC a pour objectif de former des cadres commerciaux polyvalents et autonomes capables d'occuper des postes d'encadrement intermédiaire dans des secteurs d'activité variés.

Débouchés et Métiers :

Tous les secteurs d'activité primaire, secondaire ou tertiaire et tous les types d'entreprises (grandes entreprises de la distribution, PME, PMI) recrutent des commerciaux titulaires d'un BUT.

Exemples de débouchés :

•Commerce / Distribution : Commercial terrain, chef de rayon, manager de point de vente
•Banque / Assurance : Conseiller, chargé de clientèle
•Marketing : Chargé d'études
•Communication : Publicité, événementiel
•Commerce International : Assistant-export
•Immobilier : Négociateur

CODE RNCP

- Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat : 35354
- Parcours Business international -achat et vente : 35355
- Parcours Marketing et management du point de vente : 35356

CHEF DE DÉPARTEMENT

Guillaume Busin

CONTACT ADMINISTRATIF

iut-rbx-polepro@univ-lille.fr
03 62 26 94 89

RELATIONS ENTREPRISES

iut-rbx-entreprises@univ-lille.fr
03 62 26 94 88

Vous souhaitez recruter un alternant ?

ORGANISATION PRATIQUE

Cette formation scientifique et professionnelle est dispensée en alternance à l'IUT et en entreprise par périodes bloquées selon le calendrier défini. La formation s'articule donc en deux temps :

- **À l'IUT** : cours/travaux dirigés, travaux pratiques et mises en situation dans des projets universitaires. L'étudiant est suivi par un tuteur enseignant tout au long de sa formation.
- **En entreprise :** l'alternant a pour objectif de réaliser une ou plusieurs missions au sein de l'entreprise. Ces missions sont encadrées par un maître d'apprentissage industriel.

L'alternant sera évalué dans le cadre de sa formation pour le travail fourni dans l'entreprise et les rendus (rapports et soutenances)

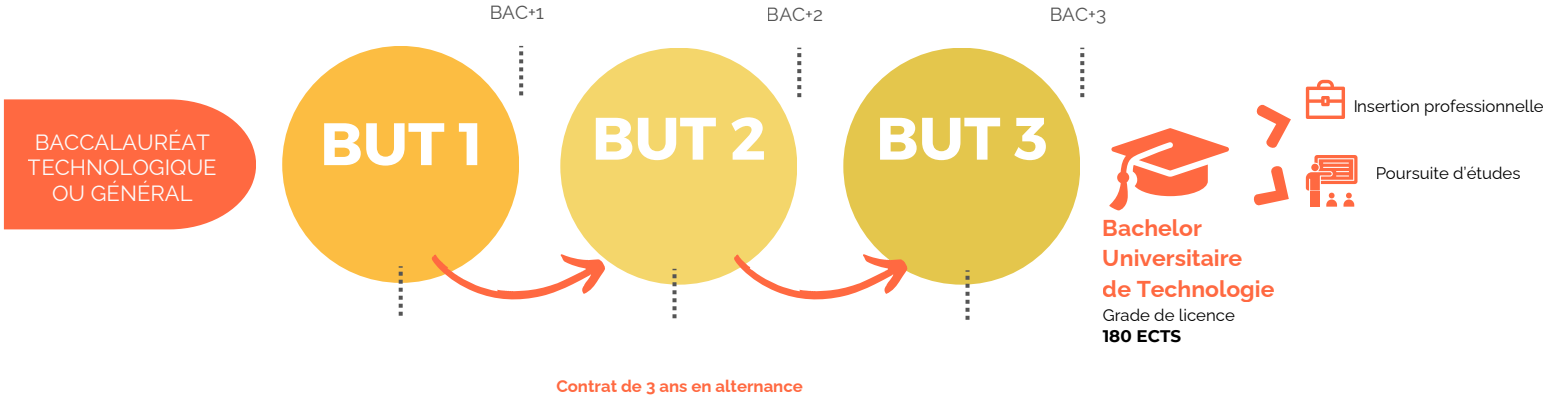

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Le rythme de l'alternance pour le BUT TC est hebdomadaire : 2 jours de formation à l'IUT (les lundis et mardis) et le reste de la semaine en entreprise.

À l'occasion des interruptions pédagogiques, les étudiants réalisent des semaines complètes en entreprise.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le pôle professionnalisation et alternance peut vous aider à l'établissement du contrat.

iut-rbx-polepro@univ-lille.fr

Rémunération : le salaire d'un apprenti est calculé en fonction du SMIC ou du SMC (si ce dernier est plus favorable). Il varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation.

Financement de l'apprentissage :
Lorsqu'une entreprise recrute un apprenti, l'OPCO auquel elle est affiliée prend en charge tout ou partie des frais de formation de ce dernier. Si cette prise en charge est partielle, l'entreprise finance le solde du coût de la formation. Dans tous les cas, l'apprenti n'a rien à payer.

formasup HDF

Année d'exécution	-18 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
année 1 - BUT 1	27 %	43 %	53 %	100 %
année 2 - BUT 2	39 %	51 %	61 %	100 %
année 3 - BUT 3	55 %	67 %	78 %	100 %

Simulateur de calcul d'aide *: https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1*